

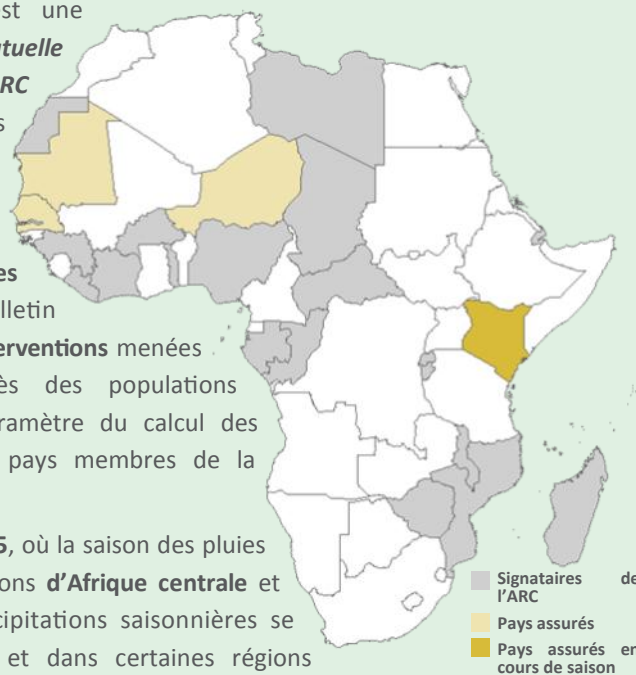
Points forts :

- **Pluviométrie :**
 - Conditions climatiques plus sèches que la normale au sud-est de l'Afrique et dans certaines régions d'Afrique de l'Est
 - Démarrage précoce de la saison des pluies dans les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest
- **Sécheresse :**
 - En raison de la faible pluviométrie dans les premières semaines de la grande saison des pluies 2015, l'indice WRSI des pâturages est actuellement légèrement inférieur à la normale dans certaines zones pastorales du Kenya
- **Populations potentiellement touchées :**
 - Il est encore trop tôt pour prévoir l'évolution de la grande saison des pluies 2015 au Kenya, mais les projections actuelles pour la fin de la saison indiquent que le nombre de personnes potentiellement touchées par la sécheresse pourrait être légèrement supérieur à la moyenne
- **Assurance :**
 - Quatre pays (Mauritanie, Niger, Kenya et Sénégal) adhèrent à la première mutuelle de gestion des risques ARC
 - Le Niger, le Sénégal et la Mauritanie ont bénéficié d'un paiement versé par la compagnie d'assurance ARC Ltd en janvier 2015, avant le lancement de l'appel de fonds humanitaire pour le Sahel pour 2015

INTRODUCTION

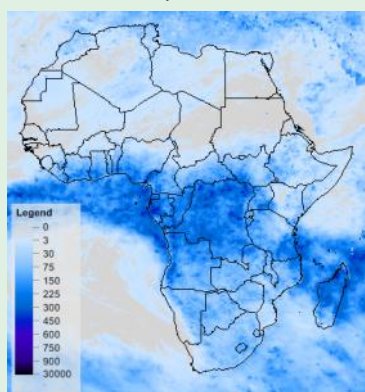
Le bulletin *Africa RiskView* (ARV) est une publication régulière de la *Mutuelle panafricaine de gestion des risques ARC* (African Risk Capacity). Il livre différentes informations concernant l'évolution des précipitations et de l'indice de sécheresse, tels que détectés par ARV, ainsi que leur impact potentiel sur les populations vulnérables. En outre, ce bulletin fait le point sur les coûts estimés des interventions menées en réponse à la sécheresse auprès des populations potentiellement touchées, principal paramètre du calcul des polices d'assurance souscrites par les pays membres de la mutuelle de gestion des risques ARC.

Ce numéro traitera du mois de mars 2015, où la saison des pluies s'est poursuivie dans la plupart des régions d'Afrique centrale et d'Afrique australe, tandis que les précipitations saisonnières se sont intensifiées en Afrique de l'Est et dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest. La carte ci-contre met en évidence les pays dont il sera question dans ce numéro, qui portera notamment sur la pluviométrie, la sécheresse et les populations touchées, et fera le point sur l'estimation des coûts de la réponse.

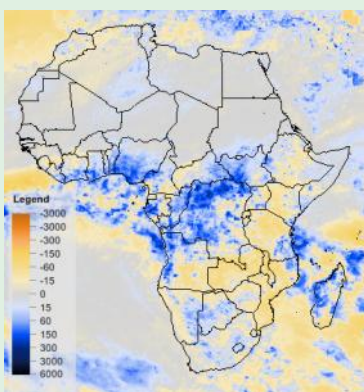


PRÉCIPITATIONS

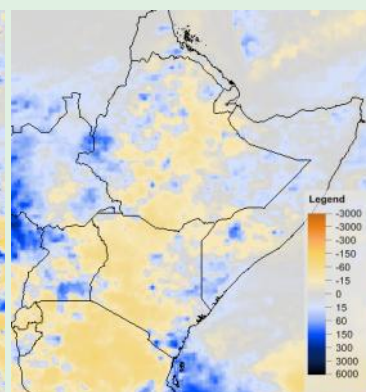
En mars, la saison des pluies s'est poursuivie dans la plupart des régions d'Afrique centrale et d'Afrique australe, notamment au sud-est du continent (Madagascar, nord du Mozambique et sud de la Tanzanie), où l'on a enregistré des précipitations cumulées de plus de 500 mm. En Afrique de l'Est, les pluies saisonnières ont augmenté, comme au Kenya et en Somalie, où l'on a enregistré plus de 200 mm de précipitations dans certains endroits. La saison des pluies a commencé en Afrique de l'Ouest, à partir des régions côtières le long du golfe de Guinée (carte 2), et devrait progresser vers le Sahel dans les prochains mois.



CARTE 2 : PRÉCIPITATIONS CUMULÉES, RFE2 (MARS 2015)



CARTE 3 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, RFE2 (MARS 2015)



CARTE 4 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES À LA NORMALE, CORNE DE L'AFRIQUE, RFE2 (MARS 2015)

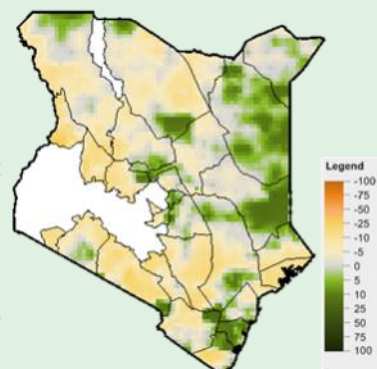
Par rapport à la moyenne à long terme (2001-2014), le mois de mars a été plus sec que d'habitude dans une grande partie du sud-est de l'Afrique, à l'exception de l'ouest de Madagascar (carte 3). Le sud et le centre du Mozambique, le Malawi et certaines régions de la Zambie et de la Tanzanie ont enregistré des déficits pluviométriques de plus de 100 mm. À l'inverse, le quart sud-ouest du continent a connu des précipitations légèrement plus abondantes que la normale, mais cette arrivée tardive des pluies ne suffira peut-être pas à contrer l'impact de la mauvaise saison des pluies qu'ont

connue l'Afrique du Sud, la Namibie et le Botswana. En **Afrique de l'Ouest**, une grande partie des régions côtières (le long du golfe de Guinée) ont bénéficié de précipitations supérieures à la normale, ce qui pourrait indiquer que la saison des pluies a déjà commencé dans cette partie du continent. En **Afrique de l'Est**, par contre, les pluies ont été inférieures à la moyenne, comme dans les régions du centre et de l'ouest du Kenya (carte 3). La situation est donc préoccupante dans les régions pastorales concernées, car ce démarrage tardif de la grande saison des pluies intervient alors que le pays a déjà connu plusieurs mauvaises saisons des pluies consécutives. Toutefois, le fait que l'ouest du Kenya ait enregistré des précipitations supérieures à la normale pendant la dernière décade de mars (du 21 au 31) semble indiquer que les pluies saisonnières pourraient s'intensifier dans les semaines à venir.

SÉCHERESSE

Le logiciel ARV s'appuie sur **l'indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI)** comme **indicateur de sécheresse**. Développé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'indice WRSI reprend les estimations pluviométriques transmises par satellite et permet de déterminer si les besoins en eau d'une culture donnée ont été satisfaits pendant les différentes phases de son développement. **Les pays souhaitant souscrire un contrat d'assurance auprès de la mutuelle de gestion des risques doivent personnaliser les paramètres du logiciel** afin que le modèle reflète la réalité du terrain et se montre le plus précis possible. Cette édition du bulletin ARV traitera des pays affiliés à la mutuelle d'assurance et où la saison agricole est en cours.

Kenya (1^{ère} saison pastorale 2015) : dans le cadre de sa participation à la mutuelle de gestion des risques ARC, le Kenya a choisi de se concentrer sur les régions arides et semi-arides. Le logiciel ARV a donc été personnalisé de manière à refléter le développement des pâturages dans les régions pastorales connaissant un régime pluviométrique bimodal. Le volume des précipitations enregistrées depuis le mois de février 2015 varie de normal à inférieur à la normale dans la plupart des régions pastorales, où la saison des pluies s'achèvera en juin. En raison du démarrage tardif de la saison des pluies, l'indice WRSI des pâturages est actuellement inférieur à la moyenne à long terme (2001-2014) dans la plupart des régions pastorales du centre et de l'ouest du Kenya (carte 5). La situation devrait s'aggraver dans ces régions, en raison des trois précédentes mauvaises saisons des pluies consécutives (2013 à 2015) qui ont déjà compromis la régénération des pâturages dans certaines zones. Les régions de l'est du Kenya ont connu un développement de la saison légèrement plus favorable, et ce grâce aux précipitations supérieures à la normale observées vers la mi-mars. Ces précipitations saisonnières devraient être plus abondantes dans les semaines à venir, sachant que l'essentiel des précipitations est généralement enregistré entre avril et juin. Nous reviendrons en détail sur l'évolution de la grande saison des pluies dans les prochains numéros du bulletin ARV.

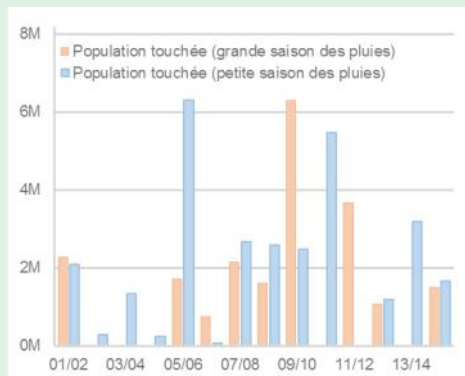


CARTE 5 : INDICE WRSI DES PÂTURAGES COMPARÉ À LA NORMALE, KENYA (1^{ÈRE} SAISON PASTORALE 2015)

POPULATIONS TOUCHÉES

Le logiciel ARV s'appuie sur les calculs de l'indice WRSI mentionné ci-dessus pour donner une estimation du **nombre de personnes potentiellement touchées par la sécheresse** dans chaque pays membre de la mutuelle de gestion des risques. Le processus de personnalisation adapté aux différents pays permet d'établir des **profils de vulnérabilité** à l'échelle sous-nationale et, par conséquent, de déterminer l'impact potentiel d'un épisode de sécheresse sur les populations vivant dans une région donnée. Il est important de souligner que les personnes touchées par une sécheresse n'ont pas toutes besoin d'assistance, d'autant que la nécessité d'une aide humanitaire dépend souvent de différents facteurs qui ne se limitent pas aux conditions climatiques. Cette édition du bulletin ARV présente les estimations des populations touchées et les projections pour les pays assurés et où la saison est en cours.

Kenya (1^{ère} saison pastorale 2015) : le Kenya se trouve actuellement dans la première moitié de la grande saison des pluies 2015. Il est donc important de rappeler, comme nous l'avons évoqué plus haut, que le pays reçoit l'essentiel des précipitations entre les mois d'avril et de juin. ARV estime pour l'instant que près de 2,5 millions de personnes vivant dans les régions arides et semi-arides pourraient être touchées par la sécheresse d'ici à la fin de la saison (en juin 2015), en raison du démarrage tardif de la saison des pluies dans certaines régions et de l'indice WRSI inférieur à la normale qui en découle (cf. section précédente). Toutefois, seul le volume des précipitations des mois à venir pourra nous permettre de déterminer l'issue de la saison, de sorte que nous proposerons des projections revues et corrigées dans les prochains numéros du bulletin ARV. Compte tenu des précipitations médiocres qui ont accompagné la petite saison des pluies 2014/15 et des



GRAPHIQUE 1 : ESTIMATIONS DE LA POPULATION TOUCHÉE, KENYA (2001-2015)

À propos de l'ARC :

- La Mutuelle panafricaine de gestion des risques **African Risk Capacity (ARC)** est une agence spécialisée de l'Union africaine, dont le but est d'améliorer la capacité des États membres de l'UA à gérer les risques liés aux catastrophes naturelles, à s'adapter aux changements climatiques et à assister les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire.
- Le logiciel **Africa RiskView (ARV)** est la plateforme technique de l'ARC. Il s'appuie sur des données pluviométriques satellitaires pour évaluer les coûts d'une intervention en réponse à la sécheresse. L'estimation de ces coûts permet ensuite de déclencher le paiement des indemnités d'assurance correspondantes.
- La compagnie d'assurance **ARC Insurance Company Ltd** est la branche financière de l'agence ARC, chargée de mutualiser les risques à travers le continent.

épisodes de sécheresse localisés qui ont touché la plus grande partie du centre et de l'est du Kenya, ainsi que des deux saisons précédentes, la grande saison des pluies 2015 fera l'objet d'un suivi précis dans les prochaines éditions du bulletin ARV. Alors que la plupart des ménages concernés auraient pu faire face et s'adapter lors de chacune de ces saisons, plusieurs mauvaises saisons des pluies consécutives pourraient fortement avoir affecté leur capacité de résilience. Le graphique ci-contre (graphique 1) montre l'estimation du nombre de personnes touchées lors des sécheresses survenues pendant les petites et grandes saisons des pluies depuis 2001. Il montre également que lors des trois dernières saisons, ce nombre varie entre 1,5 et 3 millions de personnes directement touchées par des épisodes de sécheresse.

ESTIMATION DU COÛT DE LA RÉPONSE

Lors d'une quatrième et dernière étape, ARV convertit le nombre de personnes touchées en **coût d'interventions** menées en réponse à la sécheresse. Les coûts d'intervention dans les pays participant à la mutuelle de gestion des risques **permettent de calculer le montant des polices d'assurance**. La compagnie d'assurance ARC Ltd indemniserait les pays concernés si les coûts d'une intervention à mettre en place **à la fin de la saison** dépassent un seuil préétabli dans le contrat d'assurance. Dans ce bulletin, nous suivons l'évolution des coûts estimés d'intervention dans les pays où la saison agricole est en cours et qui ont assuré leurs saisons. Actuellement, **quatre pays adhèrent à la mutuelle ARC**, soit le Kenya, qui assure deux saisons, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Au total, ces quatre pays ont assuré cinq saisons agricoles ou pastorales contre les coûts d'une intervention due à la sécheresse. Pour l'heure, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont reçu un paiement versé par la compagnie d'assurance ARC Ltd. Le Kenya n'a pas réuni les conditions qui lui auraient permis de bénéficier d'un tel paiement à la fin de la petite saison des pluies (assurée auprès de l'ARC). En ce qui concerne la **première saison pastorale 2015**, en cours actuellement au Kenya, il est encore trop tôt pour déterminer si le pays aura droit à un versement d'indemnités.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, **les trois pays d'Afrique de l'Ouest qui adhèrent à la première mutuelle de gestion des risques ARC ont bénéficié de paiements versés par la compagnie d'assurance ARC Ltd** début 2015, en raison des faibles précipitations enregistrées pendant leurs saisons agricoles 2014 respectives. Ces trois pays travaillent actuellement à l'application de leurs **plans définitifs de mise en œuvre**, qui ont reçu l'aval du Conseil d'administration de l'ARC au mois de janvier. À ce jour la Mauritanie a achevé le processus de ciblage des bénéficiaires, ce qui lui a permis d'identifier 50 000 ménages dans le besoin, qui ont reçu des cartes de bénéficiaire. Les bénéficiaires devraient recevoir cette aide en avril 2015. Le Sénégal mettra en place un processus de ciblage dès le mois d'avril, afin d'identifier les bénéficiaires des programmes de distribution de vivres, qui devraient commencer en mai, tout comme la vente d'alimentation du bétail à prix subventionné aux éleveurs touchés par la sécheresse. Enfin, le Niger a identifié les régions qui bénéficieront de programmes de transfert conditionnel en espèces, puis sélectionné et formé ses partenaires chargés de la mise en œuvre de ces programmes. Le pays a également choisi les fournisseurs de denrées alimentaires dans le cadre des programmes de nutrition scolaire. Toutes ces activités devraient être mises en place dans les semaines à venir. Nous reviendrons en détail sur la réalisation de ces programmes dans les prochaines éditions du bulletin ARV.

ARC Secretariat

Merafe House
11 Naivasha Road
Sunninghill 2157
Johannesburg, South Africa

www.africanriskcapacity.org
support@africanriskview.org

Clause de non-responsabilité : les données et informations contenues dans ce bulletin ont été élaborées à des fins de mise en œuvre du logiciel Africa RiskView et de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques et s'appuient sur l'approche employée dans ce cadre. Les données contenues dans ce bulletin sont communiquées publiquement à des fins d'information uniquement. L'agence ARC, la compagnie d'assurance ARC Ltd, le Programme alimentaire mondial et les donateurs partenaires du Groupe ARC ne donnent aucune garantie et ne peuvent et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude des données et des informations fournies si elles devaient être utilisées dans un but spécifique. En aucun cas l'agence ARC, la compagnie d'assurance ARC Ltd, le Programme alimentaire mondial et les donateurs partenaires du Groupe ARC ne pourront être tenus responsables de tout ou partie du contenu présenté ici. Les paiements effectués par ARC Ltd sur la base des contrats d'assurance sont calculés dans une version indépendante de Africa RiskView, et peuvent donc différer des estimations présentées dans ce bulletin.